Procès-verbal du Conseil d'École du Jeudi 19 janvier 2023

Membres avec voix délibérative :		
M Bonnefoy Patrick	*Directeur, Président du Conseil d'Ecole*	*Présent*
M Claude Bénard	*Enseignant CE1, coordinateur filière parité*	*Présent*
Mme Nathalie Malossi	*Enseignante CE2*	*Excusée*
Mme Bérengère Mira	*Enseignante GS*	*Présente*
M Maxime Caresmel	*Enseignant CE1*	*Présent*
Mme Léna Cohen	*Enseignante CE2*	*Présente*
Mme Emilie Boroncelli	*Enseignante MS et CP*	*Présente*
Mme Alice Hiblot	*Enseignante CM1*	*Présente*
Mme Céline Legathe	*Enseignante MS*	*Excusée*
Mme Christelle Peroy	*Enseignante CP*	*Présente*
Mme Maud Chatelain	*Enseignante GS*	*Excusée*
M Omar Latrèche	*Enseignant CM2*	*Présent*
Mme Stéphanie Bordaguibel	*Enseignante CM1*	*Présente*
Mme Sylvie Huteau	*Enseignante CM2*	*Présente*
Mme Miriam Pratt	*Enseignante anglais*	*Présente*
Mme Sara Scott	*Enseignante anglais*	*Présente*
Mme MALKA Delphine	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme DE MARDESOUS Marguerite	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme GORDON Claire	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme STOLIAROFF Amanda	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme CISZEWSKI FACCIO Sylvia	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme STOPFORD Christelle	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme KEMPA Corinne	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme TRUONG POPE Kim	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme GHARBI Sonia	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
M HONORE Pascal	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présent*
Mme MUNRO Véronique	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme REBEL Jeanne	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présent*
Mme STUBBINGS Virginie	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Mme BURGERHOUT Camille	*Représentant des parents d'élèves, APL*	*Présente*
Membres avec voix consultative :		
M DEVILLARD Didier	Proviseur	*Présent*
M REST Sébastien	Directeur administratif et financier	*Présent*
M MCNAUGHT Simon	Proviseur Adjoint	*Présent*
M ADAMKIEWICZ Stanislas	I.E.N en résidence à Londres	*Absent*
Invité(s) :		
Mme OSUNTOKUN Rebecca	Coordinatrice filière bilingue	*Absente*
Mme FIESCHI Béatrice	ASEM	*Présente*

Ordre du Jour :

1- Publication du rapport OFSTED
2- Questions diverses

Début des travaux : 17h00

Le Directeur annonce l'ordre du jour et remercie la présence du Proviseur, du DAF, du Proviseur Adjoint et de tous les membres du CE.
Présentation et validation de l'ordre du jour.

1. Publication du rapport Ofsted

Intervention du Chef d'Etablissement

Le Proviseur informe les membres du conseil d'école des différentes étapes qui ont suivi la réception du rapport OFSTED avec les communications effectuées en Conseil d'Etablissement, diverses instances et divers Conseil d'Ecole. La réunion de ce soir s'inscrit dans la continuité de cette communication.

Il revient par la suite sur le déroulement de l'inspection. Le lycée Charles de Gaulle (LFCG) de Londres a été inspecté du 15 au 17 novembre derniers par l'agence d'évaluation anglaise OFSTED (Office for Standards in Education, Children's Services and Skills).
Des inspections ont lieu pour toutes les écoles publiques ou indépendantes en Angleterre, tous les 3 à 5 ans, et elles sont réalisées par plusieurs agences dont la principale est l'OFSTED.
Lors de la dernière inspection de juin 2018, l'établissement avait obtenu le classement « good » dans toutes les catégories. Entre temps, en 2019, de nouvelles normes ont été publiées par le Department of Education (DFE).
Le gouvernement britannique, dans un contexte post-Covid et suite à certains évènements tragiques survenus dans des établissements pourtant labélisés « Outstanding », a pressé l'OFSTED d'inspecter toutes les écoles d'ici 2025 de manière approfondie à l'aune des nouvelles normes.

Lors de leur passage de novembre, les inspecteurs anglais ont décerné un « good » sur 4 items importants:
– Qualité éducative
– Comportement et attitudes des élèves
– Qualité globale de l'enseignement en maternelle
– Qualité globale de l'enseignement au lycée.

L'évaluation de l'OFSTED relève également des progrès à réaliser (« requires improvement ») dans le domaine du « développement personnel » des élèves et des inadéquations (non-respect des standards anglais des écoles indépendantes) dans le domaine de la gestion du « safeguarding » *
Ce qui déclasse automatiquement l'établissement.

*Rappel :Ofsted uses definitions of the term 'safeguarding' from statutory guidance.
Safeguarding children is defined in "Working together to safeguard children" as:

- protecting children from maltreatment

- preventing impairment of children's health or development
- ensuring that children are growing up in circumstances consistent with the provision of safe and effective care
- taking action to enable all children to have the best outcomes

Les points essentiels au niveau du LFCG

L'inspection de l'OFSTED a révélé que bon nombre de pratiques et procédures françaises jugées adéquates en 2018 ne le sont plus aujourd'hui.
Exemples :

- Pas d'étiquette « eau potable ». Le LFCG a des étiquettes uniquement lorsque l'eau est non-potable. Dès l'après-midi, des étiquettes « eau potable » étaient mises en place.
- « Risk assessment » sortie lycéens. Les inspecteurs n'étaient pas satisfaits du fait que les élèves de 2nde à Terminale puissent sortir de l'établissement sur la pause méridienne même si les familles donnent leur accord.

Les échanges avec les inspecteurs ont mis en évidence plusieurs situations conformes aux normes françaises, qui devront désormais satisfaire simultanément les standards anglais :

- Plan de progression. En début d'inspection, les inspecteurs de l'OFSTED ont noté que le Projet d'établissement, document de direction des établissements français en vigueur, devait être complété par un plan de progression, outil de pilotage basé sur des critères objectifs et statistiques.
- Nécessité de disposer de données centralisée en matière de « safeguarding »
- Présence d'une RSE policy et RE policy

2. Questions diverses

Partie 1: AEFE et OFSTED

1.1 Comment se fait-il que parmi les établissements AEFE de Londres certains aient réussi à maintenir une note d'évaluation OFSTED élevée et à s'adapter aux standards requis et d'autres moins?

Les origines et les structures des établissements français de Londres sont très différentes avec des écoles de 150 à 3500 élèves. Il est plus facile d'adapter aux changements de normes, une structure de 300 élèves qu'un établissement de 3500 élèves établi sur 4 sites avec plus de 450 personnels. Certains établissements ont une histoire récente et se sont développés avec des membres du Board avec une culture profondément anglaise ou des conseillers spécifiques. Quand la taille et l'histoire de l'établissement est une force dans de nombreux domaines, elles sont un frein pour des évolutions si rapides. Le LFCG a défini dans son plan un nouveau poste qui assurera l'intégration de cette culture anglaise et le suivi des normes locales aux pratiques de l'établissement (Safeguarding, Policies…).
Les systèmes éducatifs Anglais et Français sont différents. LFCG est un « ovni » dans le système éducatif britannique avec son programme français, ses inscriptions par année civile, ses fonctionnaires détachés… Le changement des critères d'évaluation n'a pas été suffisamment apprécié et ce qui était acceptable il y a encore quelques années, ne l'est plus aujourd'hui au regard des normes anglaises.

1.2 Compte tenu des enjeux de cette évaluation pour les établissements français et de l'ambition affichée de recruter des élèves de familles non-françaises, comment se fait-il que l'AEFE et l'Ambassade n'aient pas mis en place des synergies et un partage d'expérience et de bonnes pratiques entre les établissements dans ce domaine?

Le réseau des écoles françaises de Londres se réunit régulièrement sous la responsabilité du Conseiller Culturel Adjoint ou de l'Inspecteur de zone de l'AEFE. Les sujets abordés sont le calendrier, les changements des programmes de l'EN, les difficultés des recrutements, les directives de l'AEFE, la formation des personnels, les inscriptions… Le seul point discuté concernant OFSTED a été la situation de l'EIFA avant les vacances de l'été 2022 (Rapport avec Inadequate).

L'inspection avait été planifiée pour le printemps 2023 et l'établissement avait commencé sa préparation avec l'aide de consultants. Nous avons été pris de vitesse. Depuis le LFCG a sollicité l'accompagnement de 3 experts dont celui qui conseille Churchill, le CFBL et Prévert.

1.3 Dans le passé des réunions inter-établissements AEFE étaient organisées par le détachement de la culture française au Consulat. Existent-elles toujours?

Ces réunions ont toujours lieu (voir question précédente) et le « Plan Ecole » est toujours d'actualité.

1.4 Pourquoi le Lycée ne choisit pas un autre organisme d'accréditation que l'Ofsted comme les autres "Independent Schools" qui lui permettrait de justifier son curriculum, différent de celui imposé au Royaume-Uni?
Par exemple Eaton House et Thomas's sont inspectés par the Independent Schools Inspectorate (ISI); cela permettrait aussi de résoudre le problème de l'encadrement que nous avons en MS, que l'Ofsted considére comme une EYFS selon ses critères.

C'est une option envisageable, mais il faudra pour cela revenir sur le « Good » avec Ofsted. Ce changement ne sera donc pas possible avant la prochaine inspection dite « Standart Inspection ».
Cela dit, l'ISI n'est pas complaisante sur les thématiques du Safeguarding et l'établissement devra faire le nécessaire pour intégrer l'intégralité des procédures anglaises aux pratiques françaises actuelles.

Partie 2: Ecole de Wix

2.1 Un des inspecteurs OFSTED a passé plus d'une journée à Wix, quel a été le diagnostic OFSTED à Wix spécifiquement?

Le Directeur de l'Ecole précise que deux inspecteurs sont venus sur l'école :

- *1 inspecteur est venu 4h le mercredi matin*
- *1 autre le jeudi matin pendant 2h*

Le Chef d'Etablissement ajoute qu'il n'est pas possible d'attribuer les remarques sur un site en particulier, car l'inspection s'est faite au niveau de l'Etablissement. Les Inspecteurs n'ont pas fait de commentaire pendant la visite de Wix.

2.2 L'école est-elle plus avancée que les autres sites au niveau du respect des standards exigés?

Voir réponse question précédente.

2.3 Si oui, quels points sont déjà appliqués? Quels sont les points à améliorer à Wix?
- En particulier sommes-nous concernés à Wix par l'infirmerie ("*medical rooms unsuitable*"), par l'étiquetage des points d'eau ("*drinking water labelling*") et par le plan d'accessibilité ("*accessibility plan*")?
- En MS: comment allez-vous vous assurer que l'école est en règle avec le ratio d'encadrement demandé par EYFS sans discrimination sur la date de naissance des enfants s'inscrivant en MS?

- Le point sur l'infirmerie ne concerne pas le site de Wix mais ceux de Malraux et Marie d'Orliac.

- Concernant les ratios, le Directeur indique que pour les MS, il n'y a pas de problème sur l'ensemble des écoles primaires de l'établissement et encore moins sur Wix. La règlementation indique :

For children aged three and over in independent schools (including in nursery classes in free schools and academies), where a person with Qualified Teacher Status, Early Years Professional Status, Early Years Teacher Status or another suitable level 6 qualification, an instructor, or another suitably qualified overseas trained teacher is working directly with the children:

- *At least one member of staff for every thirty children (where the majority of children will reach the age of at least five within the school year).*
- *At least one member of staff for every thirteen children (where the majority of children will not reach the age of at least five within the school year).*

Toutes les classes de MS de l'établissement ont une majorité d'élèves qui auront 5 ans pendant l'année scolaire. Le taux d'encadrement dans ces classes est donc de 1 pour 30. Le Lycée dispose actuellement d'une organisation de 2 pour 28. Il faudra cependant considérer l'éventualité où une majorité des élèves seraient nés entre septembre et décembre pour la rentrée 2023. Le taux obligatoire serait alors de 1 pour 23. Les effectifs seront bloqués à 26 dans cette éventualité. En parité, la majorité des élèves auront 5 ans grâce au système d'inscription différents des écoles partenaires. Le taux requis sera de 1 pour 30. Le LFCG maintiendra son dispositif de 2 pour 28. Il n'y aura pas de discrimination par rapport à la date d'anniversaire des enfants.

Le Directeur indique cependant que ces points sont encore discutés avec les experts travaillant avec l'établissement. Pour l'un deux, le terme « majority » impliquerait 75% des élèves. Il y a un désaccord sur cette définition du terme qui doit être levé.

Pour les classes de PS, la situation est différente. L'établissement ajoutera le personnel nécessaire pour assurer le taux d'encadrement requis.

2.4 Les parents de l'école sont très déçus mais aussi inquiets du résultat de cette évaluation, ils sont d'autant plus inquiets que cet enjeu s'ajoute à d'autres enjeux déjà complexes à Wix: ceux du partenariat avec BWA et de la filière bilingue et que, de surcroît, l'ensemble de l'équipe de direction impliquée dans la gestion de notre école de Wix (le Directeur, le Proviseur, le DAF) quitte l'établissement dans un peu plus de 5 mois.

Les contrats des personnels de Direction durent 5 ans maximum. L'AEFE n'a pas de raison spécifique pour *prolonger les contrats des personnels de Direction actuels. Les seules considérations administratives possibles pour*

un prolongement exceptionnel des contrats seraient des personnels proches de la retraite ou s'il y a des travaux difficiles en cours.

2.5 Comment pouvez-vous nous assurer qu'il y aura une continuité dans le suivi de toutes ces problématiques et surtout que l'une ne se fera pas au détriment des autres?

Dans le cadre du plan, le LFCG va procéder au recrutement d'un personnel dédié au Safeguarding et à la prise en compte des modifications de la règlementation locale. Cette personne assurera la continuité.

Partie 3: Points d'amélioration pour l'établissement en général

3.1 Safeguarding and personal development

3.1.1 Quels vont être les points prioritaires pour améliorer le safeguarding, en particulier comment allez-vous former tous les membres des équipes éducatives à mieux accompagner les enfants sur les sujets de santé mentale et bien-être?

Les membres du personnel bénéficient déjà d'une formation en chaque début d'année mais la personne recrutée pour le Safeguarding conseillera l'établissement pour mettre en place une formation continue. Actuellement, notre système de Safeguarding est géré indépendamment sur les 4 sites. Les signalements centralisés se font déjà mais uniquement pour les cas importants nécessitant un travail avec le DSL (Designated Sefeguarding Leader) et des signalements auprès des agences locales. En ce sens, notre fichier centralisé est considéré comme incomplet. Les cas mineurs sont traités en interne, sans utiliser la plateforme centralisée. Le LFCG va implémenter une application (CPOMS) qui permettra des centraliser les signalements de Safeguarding mais aussi les signalements pour les problèmes de comportement (Behaviours).

3.1.2 De quelle manière l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers sera-t-il renforcé par les équipes éducatives, en complément du référent SENCO qui va être recruté?

Le SENCO est le special educational needs and/or disabilities coordinator. Il coordonne les actions engagées par l'établissement pour les élèves à besoins particuliers : réunion avec les familles (Equipes éducatives), mise en place de plan, relation avec le médecin scolaire ou l'orthophoniste, relation avec des intervenants extérieurs (psychologue, pédopsychiatre…)… Dans les établissements français et au LFCG, ce rôle est tenu par le Directeur de l'Ecole. Il doit y avoir donc un malentendu avec les parents sur le terme SENCO. Le rapport ne signale pas de manque pour l'accompagnement des élèves en difficultés mais il pointe l'absence de contrôle centralisé de la qualité du dispositif d'accompagnement.

3.1.3 En particulier dans la filière à parité horaire, comment allez-vous aligner les approches des deux enseignants de l'élève?

Les enseignants de la filière à parité se rencontrent toutes les semaines pour faire le point du programme et des apprentissages des élèves. Il y a aussi un Inset day spécifique en début d'année et une réunion d'équipe parité par trimestre avec les coordinateurs.

3.1.4 Comptez-vous avoir des accompagnants 'safeguarding' sur chacune des annexes? (Nous comprenons que cet emploi est à temps plein et ne pourra pas se greffer sur les tâches d'un autre employé)

Il y aura un personnel recruté pour l'ensemble de l'établissement. Les Directeurs poursuivront le travail déjà engagé. 1 ou 2 personnels pourront être formés éventuellement pour contribuer au suivi du Safeguarding.

3.2 Incidents tracking

3.2.1 Quels vont être les dispositifs mis en place pour s'assurer que les incidents sont enregistrés et communiqués aux familles de façon plus systématique? (Plusieurs cas récents d'incidents non reportés nous ont été signalés)

Les incidents sont communiqués aux familles. Encore une fois, le rapport OFSTED met en avant l'absence de centralisation des incidents au niveau « établissement ».

Concernant l'affirmation sur les incidents non signalés, le Directeur est étonné. Aucun parent ne lui a communiqué ces incidents ces deniers temps. Il invite donc les parents concernés à le contacter afin d'enquêter sur ces incidents.

3.3 Recruitment statutory checks

3.3.1 Quels sont les contrôles pour les recrutements qui manquent?

L'établissement n'avait pas encore mis en place une veille des réseaux sociaux pour faire un check sur les recrutements. Les autres vérifications sont déjà en place (DBS, référence, CV…). OFSTED a fait observer qu'il manque une colonne dans ce fichier qui précise le nom du personnel qui a fait cette vérification et la date. Depuis, les personnels RH et l'équipe de Direction ont fait une formation spécifique sur le recrutement.

3.3.2 Pourrait-on avoir la confirmation, sans équivoque, que toute nouvelle recrue (personnels et bénévoles) a bien fourni un extrait de casier judiciaire vierge avant de commencer son poste ou sa mission?

Oui, les DBS sont vérifiés systématiquement tout comme les casiers judiciaires des personnes venant de France ou de l'étranger Comme indiqué précédemment, c'est le format du fichier centralisé qui ne convient pas.

3.3.3 Sorties scolaires avec hébergement: pouvons-nous avoir la confirmation qu'un "safeguarding risk-assessment " a bien été préparé, comme cela est obligatoire, pour le voyage en Normandie et les parents pourraient-ils en avoir une copie?

Mme Huteau indique que le Risk Assessment a bien sûr été rédigé et vérifié par les deux directions. Le Directeur ajoute que la constitution du dossier et les différentes étapes de vérification et d'accord sont bien plus exigeantes que le risk assessment : contrôle agrément centre, contrôle agrément transporteur, fiche de route, diplômes des intervenants… Ce dossier est validé par le Chef d'Etablissement, puis l'Inspecteur, l'Ambassade et enfin le Directeur Académique du département d'accueil.

Le Risk Assessment étant un document de travail interne ne sera pas communiqué aux familles.

3.4 RSE - Relationships and sex education

3.4.1 De quelle manière allez-vous impliquer les représentants des parents dans la rédaction du curriculum RSE, en particulier au niveau du primaire?

Le Relationship Sex Education n'est pas obligatoire dans les écoles primaires indépendantes. Le Lycée ne le mettra donc pas en place. Seul le Relationship Education s'impose. Il s'agit d'une nouvelle règlementation du DfE datant de 2021. Le Directeur de l'Ecole indique que c'est la première fois que les autorités locales interviennent sur le Curriculum des écoles indépendantes.

L'élaboration de ce curriculum sera faite avec les experts et les enseignants. Les parents élus seront certainement consultés.

3.4.2 L'apprentissage de la sécurité en ligne est-elle une des exigences de l'Ofsted et si oui quels aspects sont traités en primaire?

La sécurité en ligne est déjà dans les programmes du cycle 3 de l'EN. L'absence du Relation Education ne signifie pas que l'établissement ne propose rien sur l'éducation morale et civique. Le programme français démarre dès la maternelle. Notre programme aborde donc déjà la sécurité en ligne.

3.4.3 Tous ces curriculums vont-ils être accessibles sur le site du Lycée par les parents de l'école et les parents prospects?

Les curriculums seront effectivement tous mis à la disposition des parents sur le site Internet de l'établissement. Ces publications ne doivent pas rompre les liens entre les familles et les enseignants, approche qui reste à privilégier pour l'établissement.

Partie 4: Le plan d'action

4.1 <u>A court terme</u>, comment allons-nous être informés:
- du plan d'action général prévu par le LFCG mais aussi des mesures prises à Wix?
- des étapes de la mise en place des nouvelles mesures: quelles sont les priorités d'amélioration et quand la prochaine visite d'étape de l'Ofsted est-elle prévue (nous avons compris qu'il y aurait des visites de contrôle tous les 3-4 mois avant qu'une nouvelle inspection ne puisse être programmée)?

Le plan d'action sera communiqué au Conseil d'établissement prévu début février. Il sera par la suite communiqué aux familles. Les actions sont programmées dans le temps en fonction des urgences et de leur faisabilité.

Il y aura des visites de contrôle régulières du plan organisées par le DfE. L'établissement souhaiterait une contre visite à l'automne.

4.2 Pouvons-nous avoir sur chaque site des réunions régulières avec la direction pour nous assurer de l'avancée du plan d'action?

Le Directeur assurera des réunions avec les parents élus pour discuter de l'évolution du plan.

4.3 Les parents demandent un rapport détaillé des progrès envoyé tous les 3 mois et le rapport de l'Ofsted à chaque visite d'étape.

L'établissement va réfléchir pour communiquer sur l'évolution du plan et la validation des actions en toute transparence.

4.4 <u>Suivi sur le long terme</u>, comment pouvez-vous nous assurer que le Lycée sera en permanence en veille par rapport aux nouvelles directives et mettra en œuvre les moyens de rester aux normes?

La création d'un poste spécifique devrait répondre à cette veille.

4.5 Quels outils vont être mis en place au sein du LFCG (formations, communication aux différents services et acteurs, organismes de contrôle etc.) mais aussi au niveau du réseau AEFE au Royaume-Uni (partage de l'expertise entre les différents établissements)?

L'établissement mettra en place des formations régulières, des Softwares spécifiques et de nouvelles pratiques pour répondre aux normes britanniques.

Partie 5 : Impact financier

5.1 Vous nous avez assuré (lors du Conseil d'Établissement) que les coûts liés à la mise aux normes" seraient pris en charge par l'AEFE et n'auraient aucun impact sur le prix de la scolarité. Pouvons-nous avoir un rapport transparent sur les coûts et les financements afin de rassurer les parents que l'amortissement ne se fasse pas à long terme sur les frais de scolarité et qu'il sera bien absorbé par d'autres sources de financement?

Le Chef d'Etablissement assure que cette nouvelle approche n'aura pas d'impact sur les frais de scolarité. Ces éléments seront présentés et discutés en mars.

5.2 Nous nous interrogeons aussi sur l'impact de la publication de ce rapport sur les effectifs (baisse de l'attractivité au niveau des inscriptions mais aussi départs de l'établissement, certaines familles nous ayant déjà exprimé leur inquiétude et leur hésitation), et sommes bien conscients qu'il sera très difficile de vérifier la vraie raison d'un recul des demandes d'inscription ou des départs.

La baisse des effectifs est le sujet de préoccupation de l'établissement depuis 4 ans avec un seuil à 3420 élèves à maintenir. Le maintien de la confiance de la communauté vis-à-vis de l'institution sera important.

5.3 Quel impact financier une baisse des effectifs liée à la publication de ce rapport aurait sur les familles?

Il est difficile de quantifier l'impact du rapport sur la baisse des effectifs.

Quelle stratégie marketing et communication va être mise en place pour rassurer les parents qui envisagent une inscription au LFCG? Quand va-t-elle être mise en œuvre?

L'établissement n'a pas d'inquiétude pour les enfants arrivant de France ou du réseau AEFE. Pour les familles nationales ou binationales, la publication du plan et son avancement maintiendront la confiance des familles.

Le Directeur remercie l'assemblée.

Fin du conseil d'école : 19h15

Président du conseil d'école **Secrétaire de séance**

P. Bonnefoy